©Pixabay / 652234

DOSSIER

Voie professionnelle : quelles perspectives ?

Réalisé par Rémi Arnaud, Sylvain Berthaud, Jean-Luc Evrard, Jean-François Le Clanche.

Le lycée professionnel est en passe de subir sa troisième réforme en moins de 15 ans.
Le président Macron avait décidé de poursuivre la transformation de la voie professionnelle avec, comme source d'inspiration, le modèle de l'apprentissage. Le Sgen-CFDT, opposé à cette vision étroite, a réussi à infléchir la situation.
Alors qu'il est urgent de redonner du sens au travail de celles et ceux qui exercent en lycée professionnel, ce dossier propose des solutions pour donner à la voie professionnelle toute sa place dans le système éducatif.

Quel dialogue social pour la réforme ?

La Fonction publique souffre d'un dialogue social altéré, ce qui n'a pas empêché le ministre de déclarer au Sgen-CFDT, en septembre dernier, qu'il voulait s'appuyer sur un accord de méthode pour conduire la réforme de la voie pro… Mais comment parler d'accord de méthode quand, par définition, ce terme s'applique à des accords préalablement négociés qui aboutissent, à la fin du processus, à une signature avec les organisations syndicales ? En réalité, la méthode proposée par le ministère le conduit à planifier les modalités de la réforme au fil de l'eau avec une mise en œuvre progressive.

À l'issue d'une longue séquence de concertation de deux mois, le Sgen-CFDT s'est félicité d'avoir été entendu sur deux points majeurs permettant de garantir la sincérité et la transparence des échanges : obtenir des relevés de décisions au fur et à mesure des concertations et organiser une réunion de synthèse avant l'arbitrage du ministère.

Par contre, la suite du processus demeure très imprécise. Quelles mesures seront réellement retenues et avec quelles temporalités dans leurs mises en œuvre ? Des mesures simples pourraient être appliquées dès 2023, alors que d'autres exigent une certaine progressivité pour une conclusion de la réforme en 2024.

L'expérimentation comme principe méthodologique ressurgit mais, cette fois, avec la volonté d'en apprécier les effets. Pour le Sgen-CFDT, il est indispensable que ces expérimentations soient suivies d'une évaluation et d'une validation par un comité de suivi. Les modifications règlementaires, statutaires et financières touchant les personnels devront, elles, être clairement identifiées et concertées avec les différents partenaires sociaux. • **S. B.**

LE LYCÉE PROFESSIONNEL FORME UN TIERS DES LYCÉENS, SOIT 626 700 ÉLÈVES QUI PASSENT UN CAP EN DEUX ANS (ouvriers ou employés qualifiés) ou un bac pro en trois ans (techniciens ou artisans qualifiés).

La spécificité de la formation en lycée professionnel est qu'elle repose sur trois piliers articulant enseignements professionnels et généraux, ainsi que des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Alors que plus de 80 % des élèves de la voie professionnelle obtiennent leur diplôme, force est de constater que le décrochage scolaire, l'insertion professionnelle et le taux de réussite en BTS restent préoccupants.

Pour le Sgen-CFDT, cette situation interroge la vocation du lycée professionnel, sa place par rapport aux deux autres voies (générale et technologique) du lycée, et questionne l'écart qui existe aujourd'hui entre un diplôme professionnalisant et la qualification professionnelle réellement atteinte par les élèves.

FORMATION ET EMPLOI : QUELLE ARTICULATION ?

La campagne présidentielle de 2022 a fait ressurgir le vieux serpent de mer du démantèlement de la voie pro et du risque d'un transfert de la filière professionnelle à la région ou à un autre ministère.

Emmanuel Macron, réélu, a décidé de maintenir les lycées professionnels dans le giron de l'Éducation nationale et a annoncé les mesures d'une nouvelle réforme inspirée du modèle de l'apprentissage : augmenter de 50 % les PFMP, rémunérer les élèves (gratification payée par l'État) et fermer les formations qui n'insèrent pas. Pour mettre cette réforme en œuvre, il a nommé une ministre déléguée sous la double tutelle des ministres du Travail et de l'Éducation nationale.

Le Sgen-CFDT s'oppose fermement à cette vision étroite qui s'inscrit dans une logique adéquationniste entre la formation initiale et les besoins en emplois. Une telle orientation politique serait en rupture avec les précédentes réformes et en décalage avec les aspirations des jeunes. Elle renforcerait par ailleurs les déterminismes sociaux

Niveau de diplôme dix ans après l'entrée en sixième selon le milieu social (en %). *En vert, brevet ou sans diplôme ; en orange, CAP/BEP ; en bleu, bac pro ; en mauve, bac gén. ou tech.*

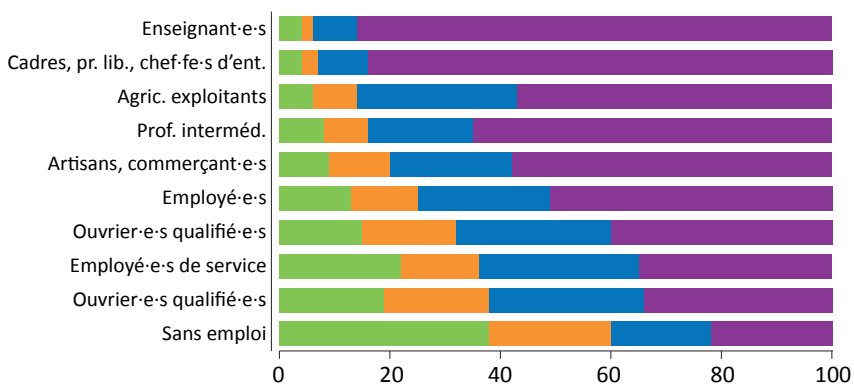

Source : Depp, SIES-MESR, panel d'élèves de France métro. entré·e·s en 6e en 2007

LES DERNIÈRES RÉFORMES N'ONT PAS AMÉLIORÉ LA SITUATION DES ÉLÈVES

et genrés très prégnants dans cette voie de formation.

UNE VOIE PRO EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Depuis la création du bac pro en 1985, du bac pro en 3 ans en 2009 et la transformation de la voie professionnelle (TVP) en 2018, la voie pro s'est doucement rapprochée de l'esprit des voies générale et technologique (spécialisation progressive, mêmes horaires élèves, introduction d'ateliers philosophiques). En trois décennies, les classes de CAP et de bac pro ont été confrontées à des évolutions qui ont lourdement affecté le travail des personnels et le sens de leurs missions. Les réformes successives de la voie professionnelle continuent à entretenir un malentendu et à créer beaucoup de désillusions.

Ainsi, comment former en moins de temps des élèves de plus en plus jeunes (65 % ont 15 ans ou moins en seconde professionnelle) et le plus souvent à besoins particuliers ? En effet, le lycée professionnel d'aujourd'hui accueille une grande majorité d'élèves en difficulté scolaire, sociale ou en situation de handicap. Malheureusement, les dernières réformes n'ont pas permis d'améliorer la situation des élèves. Pour avoir sous-estimé les moyens qu'exigeaient de tels changements et l'accélération de la politique d'inclusion, notamment en CAP, ces évolutions ont contribué à dégrader les conditions de travail des enseignants. Les dédoublements promis par les heures complémentaires n'ont pas été affectés. Aucun temps n'a été prévu pour permettre de construire l'ingénierie pédagogique exigée par une nouvelle organisation du travail.

Comment faire plus et mieux avec moins de temps en face à face avec les élèves, et aucun moyen humain adapté pour prendre en charge l'ensemble des missions attendues ?

La problématique reste la différence entre le niveau de qualification exigée par les diplômes professionnels, le niveau des élèves accueillis et les moyens donnés aux personnels pour atteindre les objectifs fixés.

Pour le Sgen-CFDT, les trois voies du lycée doivent continuer à tendre vers une offre pédagogique polyvalente qui valorise des compétences différentes en offrant des modalités d'apprentissage adaptées à chaque jeune. Pour sa part, la voie pro doit affirmer son identité professionnelle, davantage comme un levier pour murir une logique de formation tout au long de la vie, plutôt que de former à un seul métier. L'apprentissage, quant à lui, n'est qu'une modalité au service d'un parcours. Pour redonner du sens au travail des personnels, il faut redéfinir les référentiels d'activités professionnelles, leurs priorités et la finalité des diplômes en accord avec la réalité des élèves.

Plus haut niveau de formation des jeunes issu·e·s de l'immigration selon l'origine des parents (en %).

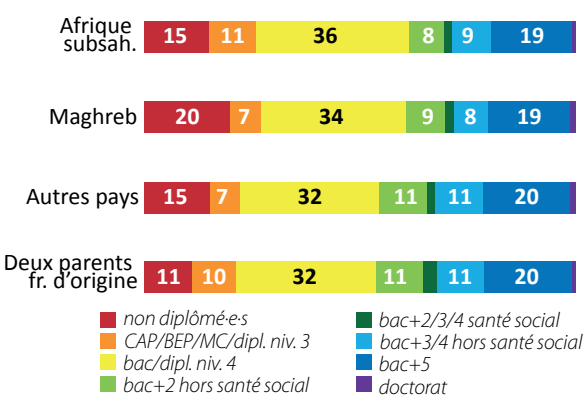

Source : Céreq

Taux d'inscription immédiat des bachelier·e·s 2020 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (en %).

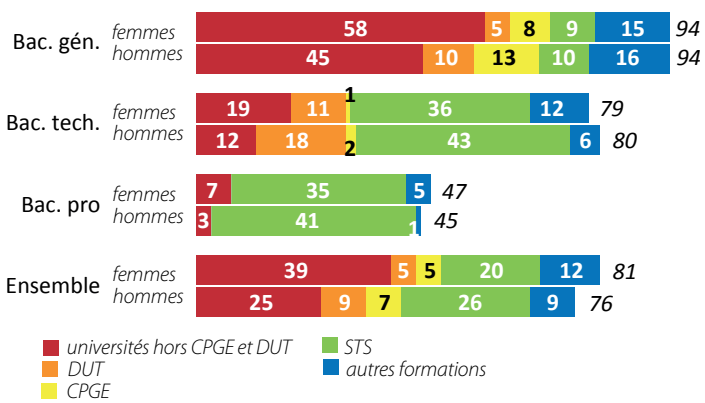

Source : Traitement SIES-MESR

Isabelle Recotillet*

"les orientations subies restent trop importantes à la fin de la troisième, contraintes par l'offre de formation locale"

* ISABELLE RECOTILLET EST CONSULTANTE « ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EMPLOI FORMATION PRO », ELLE EST MEMBRE ASSOCIÉE AU LABORATOIRE D'ÉCONOMIE ET DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL (LEST) AU CNRS.

© Isabelle Recotillet

Quelle est la place de la voie pro dans le système éducatif ?

Il n'y a pas *une* voie pro, mais une hétérogénéité de diplômes (CAP et bac pro) et des voies différentes d'accès aux diplômes reposant plus ou moins sur l'apprentissage et la voie scolaire – et autant de représentations. Ainsi, les domaines industriels sont relativement valorisés socialement par rapport à ceux des services. Mais la voie pro souffre d'une perte d'attractivité et l'apprentissage est un pari pour son avenir.

Je pense que l'enjeu est de relever le niveau en français et maths pour de meilleures conditions de formation tout au long de la vie – un enjeu commun aux pays de l'OCDE et un des objectifs de la Stratégie européenne 2030[1]. Dans les pays de l'OCDE, l'orientation vers l'enseignement professionnel (EP) se fait en moyenne à 14 ans. Certains pays (Suède, Pologne, Espagne…) proposent aussi des orientations dites tardives ou progressives. En Suède, des options dans l'EP renforcent les compétences générales, donnent accès à l'enseignement supérieur, et des voies passerelles après le premier cycle de l'enseignement secondaire permettent aux élèves d'entrer dans le second cycle du secondaire. Crédits et blocs de compétences sont un autre moyen, utilisé en Espagne, pour pouvoir se réorienter dans le système éducatif.

La voie pro reçoit majoritairement des élèves abimés ou en difficulté. Attend-on qu'elle répare les maux que le système scolaire a provoqués ou n'a pas su résoudre ?

Sa mission initiale était de former des ouvriers qualifiés pour répondre aux besoins du système productif. La bonne réforme du bac pro en 3 ans a amélioré l'image de la voie pro. Beaucoup d'innovations pédagogiques ont permis à des jeunes en difficulté dans la voie générale d'apprendre autrement et de poursuivre des études de niveau supérieur ; et si toutes les portes ne sont pas ouvertes, des passerelles existent.

Mais, même réduite ces dernières années, la multiplicité de spécialités existantes pénalise la valorisation de la voie pro, parce que les orientations sont très pointues alors qu'on pourrait imaginer des domaines de formation élargis, avec une année de tronc commun et une spécialisation progressive. De plus, les orientations subies restent trop importantes à la fin de la troisième, contraintes par l'offre de formation locale.

Les parcours à la carte, comme en Angleterre où la voie pro est très modularisée, sont-ils une voie pertinente pour une France attachée au diplôme tel qu'historiquement construit ? La certification de blocs de compétences est déjà un pas en ce sens…

La nouvelle réforme voudrait s'inspirer du modèle de l'apprentissage pour corriger les difficultés à insérer professionnellement les élèves après le CAP ou le bac pro. N'est-ce pas un retour en arrière ?

Pour moi, les véritables enjeux sont orienter et assumer la spécificité de la voie professionnelle, notamment en valorisant et contrôlant davantage les périodes de stages en entreprise pour les élèves en voie scolaire. La reproduction sociale y est très forte, sans qu'on interroge les principes de l'orientation.

Les défis des territoires devraient également être articulés avec leurs besoins en compétences, l'offre de formation existante et les aspirations des futurs élèves. Que mettent en place les acteurs publics du territoire pour une offre de formation pertinente, éventuellement modularisée, pour rendre la voie professionnelle plus attractive et choisie par les familles ? • **Propos recueillis par Sylvain Berthaud et Jean-Luc Evrard.**

[1] La Statrégie européenne 2030 est un ensemble d'ambitions de la Commission européenne pour la période 2021-2027 qui se traduisent notamment par des choix budgétaires (NDR).

© Pixabay / WikiImages

Réforme de la voie professionnelle

Les revendications de la CFDT

Par Rémi Arnaud

Depuis le 7 novembre 2022, quatre groupes de travail proposent un ensemble de solutions au décrochage scolaire, à l'insertion professionnelle, à la poursuite d'études, et aux marges de manœuvre des établissements. Les délégations CFDT (Sgen-CFDT, FEP CFDT et confédération CFDT) portent leurs revendications. En voici quelques-unes.

LES RÉFÉRENTIELS, LES PROGRAMMES, L'ÉVALUATION

Actuellement, les contenus pédagogiques sont définis dans des référentiels (enseignement professionnel) et dans des programmes (disciplines d'enseignement général). Nous demandons une co-construction des référentiels avec une approche par compétences pour favoriser un meilleur accueil des élèves en période de formation en milieu professionnel (PFMP).
Contrairement à ce qu'évoquait Emmanuel Macron, ce n'est pas une augmentation de 50 % de la durée des PFMP qui améliorera l'insertion professionnelle de nos élèves, mais de meilleures périodes d'accueil en entreprise et donc une certification des tuteurs d'entreprise accompagnée d'une reconnaissance de cette mission.
Afin de faciliter le travail en équipe, nous réclamons une articulation lisible des enseignements généraux et professionnels[1], avec des compétences transversales.
L'évaluation des élèves, les notes, les compétences, les bulletins, les épreuves d'examen en contrôle en cours de formation (CCF), le livret scolaire unique… génèrent une lourdeur et des doublons bien inutiles. Nous demandons à sortir de la double évaluation compétences/notes, et la simplification des tâches administratives liées à l'évaluation.

LA SÉCURISATION DES PARCOURS DES ÉLÈVES

Articuler enseignement général, enseignement professionnel et PFMP pour faire du lien et donner du sens à la formation, sécurise aussi les parcours et évite les décrochages. Parmi les autres pistes évoquées par les délégations CFDT, figure la prise en compte réelle des difficultés des élèves accueillis dans la voie professionnelle. Cela passe d'abord par des moyens pour gérer la diversité des publics accueillis [2] : formation des personnels, moyens humains supplémentaires, reconnaissance…
Ensuite, tenir compte de la diversité des territoires et des publics accueillis pour l'attribution des moyens. Avec le passage à trois ans du bac pro en 2009 et la quasi-disparition des redoublements, les élèves obtiennent de plus en plus jeunes leur diplôme : la piste d'une année post-diplôme en lycée professionnel pour préparer l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, tout en facilitant l'accès à la formation tout au long de la vie, doit être explorée.

Certes, les dispositifs de CAP 3 ans ou les certifications complémentaires qui prolongent un diplôme (mention complémentaire, formation complémentaire d'initiative locale, titre du ministère du Travail, CAP 1 an…) existent, mais ils sont victimes de lourdeurs administratives trop contraignantes.

LES COLLECTIFS DE TRAVAIL

La transformation de la voie professionnelle en 2018 a instauré de nouvelles modalités pédagogiques : chef d'œuvre, co-intervention, module de remédiation et d'accompagnement personnalisé et d'insertion ou de poursuite d'études. Ces dispositifs pluridisciplinaires pèsent sur les conditions de travail des personnels. L'ingénierie pédagogique doit être reconnue et rémunérée[3]. Du temps de concertation doit être intégré aux obligations de service et/ou une pondération pour ces heures.
L'accueil de publics en grandes difficultés (sociales, scolaires, linguistiques…) nécessite un travail en équipes pluriprofessionnelles (enseignants, CPE, AESH, médecin scolaire, infirmière, psy-EN, assistante sociale…) et donc une reconnaissance de ces missions « invisibles » et de ces temps de concertation, notamment par l'attribution de la même pondération que celle des collègues de collèges en éducation prioritaire.

LA RECONNAISSANCE DES PERSONNELS

La reconnaissance des missions des personnels doit être en phase avec la réalité des publics accueillis dans la voie professionnelle. Cette reconnaissance, d'abord financière (pondération, augmentation de l'indemnité de professeur principal, accès à la classe exceptionnelle, décharge…) doit s'accompagner de formations (à l'inclusion, à l'accueil d'apprentis, à la relation école-entreprise…), de temps de travail collectif (au sein de l'établissement mais aussi en réseaux), et de perspectives d'évolution de carrières.
La synthèse des propositions, le 27 janvier 2023, sera suivie d'une étape de concertation. La mise en œuvre des propositions retenues et le calendrier seront discutés avec les organisations syndicales. Les délégations CFDT continueront d'y défendre de meilleures conditions de travail pour les personnels et les élèves.

[1] « Référentiels et programmes dans la voie professionnelle » : https://urlz.fr/kylG
[2] « Inclusion et publics accueillis dans la voie professionnelle » : https://urlz.fr/jiDf
[3] « Des enseignements pluridisciplinaires dégradés ! » : https://urlz.fr/jj5I

QUELLES REVENDICATIONS DU SGEN-CFDT ?

- **retravailler les exigences certificatives pour permettre aux personnels de mieux accompagner et sécuriser le parcours des élèves ;**
- **une année post-diplôme pour permettre aux élèves qui le souhaitent de se professionnaliser ;**
- **du temps pour les personnels à travers l'attribution d'une pondération – mesure qui permet aux personnels de se concerter et garantit la liberté éducative et pédagogique en matière d'organisation du travail ;**
- **davantage de collègues spécialisés et la désignation de professeurs référents pour couvrir la prise en charge des élèves et assurer les relations école-entreprises. Ces référents doivent bénéficier d'une indemnité pour mission particulière privilégiant de la décharge, assortie d'une bonification s'ils ou elles détiennent une certification.**

Rénovation du bac pro dans l'enseignement agricole

En septembre 2023, le tronc commun rénové des bacs pros de l'enseignement agricole sera mis en œuvre. Les modules professionnels suivront en fonction des spécialités.
Cette rénovation permet aux enseignants de renforcer les coopérations entre disciplines et vise à rapprocher les modules généraux des modules professionnels – une attente forte des enseignants. Ces ponts jetés entre disciplines peuvent donner plus de sens aux apprentissages et favoriser la réussite des apprenants. Parmi les autres points forts notables, notons : le renforcement de la démarche de projet ; le maintien du stage collectif et des séquences pluridisciplinaires ; l'enseignement des enjeux liés à la santé et à la sécurité au travail, à l'agroécologie, au développement durable, et à la citoyenneté ; davantage de contrôle continu en cours de formation (CCF) qui est un mode d'évaluation en cohérence avec la pédagogie de projet ; la possibilité d'oraux communs à plusieurs enseignants pour évaluer des compétences différentes au sein d'une même épreuve.
Le référentiel est rédigé dans une approche capacitaire et met en avant les compétences transversales (*soft skills*), mais la maitrise de cette approche par les enseignants est encore inégale.
Pour le Sgen-CFDT, il faut accompagner les enseignants sur ce volet pour renforcer leurs compétences, ce d'autant qu'ils sont fatigués par d'incessantes réformes. Pour autant, ce référentiel va-t-il permettre aux jeunes d'affronter des métiers du vivant appelés à évoluer compte tenu du changement de modèle de développement et des transitions écologiques[1] ? • **J.-F. L. C.**

[1] Voir la tribune publiée le 22 novembre 2022 dans *Le Monde* « Enseignement agricole et transition écologique : "Ne nous confisquez pas le débat !" », https://urlz.fr/knjk